
	<p>SYNDICAT DES GREFFIERS EN CHEF CFE-CGC 15-17, rue Beccaria – 75012 PARIS Tél. : 06.26.59.49.63</p> <p>http://syndicatgreffiersenchef.e-monsite.com justicecgc@gmail.com</p>	
---	---	---

COMMUNIQUE

La CGT a boycotté la CAP de mutations. L'administration a reporté celle-ci au 5 juin prochain.

Si nous partageons avec la CGT l'analyse du protocole d'accord et les conséquences néfastes qui vont en découler, ce boycott était-il utile pour obtenir un rendez vous avec le cabinet du ministre ?

La réponse est non !

Notre syndicat, sur cette violation manifeste des textes, n'a pas attendu la CAP pour :

- saisir dès le 12 mars 2015 la sous-directrice des greffes*
- **demander et être reçu, le 27 mars dernier, par le cabinet de la ministre***
- saisir, le 21 avril, le garde des sceaux *

Ces démarches n'ont pas abouti et l'administration met en application les mesures du protocole d'accord.

Le référé engagé par la CGT n'a pas prospéré non plus.

Notre syndicat a opté pour aider et soutenir les collègues qui engageraient des recours individuels après la tenue de cette CAP pour faire respecter le droit et leurs intérêts.

Si la CGT est majoritaire en sièges, **elle ne l'est pas en voix**. Elle a obtenu, lors des dernières élections, 44,16 % des voix, **elle ne doit pas oublier les 55,84 % des collègues restants qui ont porté leurs suffrages sur d'autres organisations syndicales.**

PARIS, le 29 mai 2015

Les élues de la CAP
Elise COMPANYY, TGI DRAGUIGNAN
Evelyne NEVEU, TGI ANGERS

Tous ces documents sont consultables sur le site : <http://syndicatdesgreffiersenchef.e-monsite.com>